

L'apport des évaluations environnementales dans le développement des projets hydroélectriques

Jean-Luc PIGEON
Directeur adjoint EDV
Coyne et Bellier, France

Jean-Luc PIGEON : M. PIGEON est diplômé de l'Université Paris 7 en gestion de l'Environnement (1982). Il est membre du Comité Français des Grands Barrages. Il est Ingénieur en Chef chez Coyne et Bellier où il est entré en 2000, après une carrière en tant qu'Ingénieur dans le domaine du développement urbain et de l'environnement, plus particulièrement en ce qui concerne la gestion des ressources en eau et la lutte contre les pollutions. Directeur Adjoint de l'unité « Environnement et Développement Durable » chez Coyne et Bellier, il est en charge d'évaluations environnementales et sociales des grandes infrastructures, y compris les activités de consultation publique liées au développement de grands projets conçus par Coyne et Bellier (aménagement hydrauliques, voies navigables, infrastructures routières et ferroviaires). Il dispose de 23 ans d'expérience professionnelle en matière d'études et d'évaluations environnementales.

Résumé : Les évaluations environnementales des aménagements hydroélectriques participent à la définition des projets. Le rôle de ces outils est illustré dans cette communication au travers de quelques exemples d'études sur des aménagements hydroélectriques en Europe (France et Italie) et en Afrique (Ghana, Nigeria). Quelque soit la taille ou la puissance installée des projets, les apports d'une évaluation environnementale interviennent dans la conception des aménagements, au même titre que les évaluations techniques, économiques et financières. En Europe, la recherche de nouveaux sites de production hydroélectriques ou la réhabilitation de sites existants s'exercent dans l'objectif d'accroître la part d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables. Pour autant, cet accroissement de l'hydroélectricité se doit de respecter le contexte environnemental lié aux usages existants et aux objectifs d'une meilleure qualité pour les milieux aquatiques. L'intégration de microcentrales dans les programmes de réhabilitation d'ouvrages hydrauliques de navigation en France est un exemple intéressant de considération de l'hydroélectricité dans les études préalables. En Italie, un exemple illustre les possibilités de développement de l'hydroélectricité dans le cadre d'une étude de faisabilité dotée d'un volet environnement. En Afrique, la construction de grands aménagements hydroélectriques reste d'actualité. Ils tiennent également compte de l'apport des évaluations environnementales, comme le respect d'objectifs régionaux, pour les plus grands ouvrages, ou la prise en compte de contraintes locales relatives à la réinstallation des populations vivant dans le réservoir projeté (cas du barrage de Zungeru, au Nigeria). Au Ghana, un autre exemple illustre les apports de l'évaluation environnementale préalable dans le choix d'un site approprié au développement de l'hydroélectricité.